



30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116



Bulletin n°28



EDITORIAL

Cher lecteur ,

La thématique « **religion et laïcité** » sera le fil conducteur de ce numéro 28 au travers de quatre ouvrages.

Nous poursuivons également notre découverte de la loi de 1905 dans sa version originale par l'approche de l' article 14.

Bonne lecture, le rédacteur de la publication Bruno DESEVAUX.

Entre sécularisation et recomposition

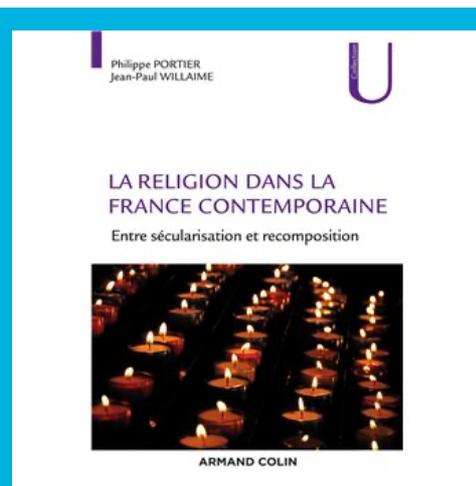
Philippe Portier - Jean-Pierre Willaime

Alors que l'on croyait en avoir fini avec le fait religieux sous la poussée d'une modernité occidentale qui semblait en avoir fortement réduit l'impact social, la religion occupe à nouveau une place centrale dans l'actualité française. Au cœur de discussions et polémiques, elle figure également à l'agenda politique, les autorités publiques cherchant à redéfinir aussi bien les conditions d'exercice de la liberté religieuse et ses limites que le point d'équilibre à trouver pour garantir la neutralité religieuse de l'État dans la société. Dans ce contexte, les diverses religions relisent leurs traditions et l'actualisent, suscitant des réactions diverses en leur sein.

Cet ouvrage présente les données les plus actuelles sur les reconfigurations contemporaines du religieux en France : net décrochage du catholicisme, progression des « sans religion », pluralisation accentuée, essor de certaines croyances, brouillage des frontières entre religieux et non-religieux... Congédiant l'idée selon laquelle plus de modernité signifierait moins de religion, il vient également montrer que, bien au contraire, l'ultramodernité contemporaine, pénétrée d'incertitudes, entraîne de profonds bouleversements du religieux qui ont des conséquences politiques, sociales et culturelles dont on ne mesure pas encore suffisamment l'ampleur.

Problématique du religieux en ultramodernité

Ce livre propose une analyse de l'état religieux de la France dans le cadre d'une problématique générale sur le devenir du religieux dans la conscience occidentale. Il mobilise de nombreuses données empiriques tout en les inscrivant dans un espace théorique structuré autour du concept d'ultramodernité. Cette problématique traverse les trois grandes parties de l'ouvrage consacrées successivement à la religion dans l'espace privé (I), la religion dans l'espace social (II), la religion dans l'espace politique (III) ; elle lui donne sa cohérence d'ensemble. On trouvera dans ce volume une présentation documentée du paysage religieux de la France saisi sous différents angles, et pas seulement celui, classique, des appartenances et des pratiques.



Philippe Portier, né le 25 octobre 1955 à Vannes (Morbihan) est un politologue français. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE), titulaire de la chaire « Histoire et sociologie des laïcités ». Ancien directeur du laboratoire Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GRSL) du CNRS, il est actuellement vice-président de l'EPHE1.



Jean-Paul Willaime, né le 10 octobre 1947 à Charleville-Mézières, est un sociologue français, spécialiste de la sociologie des religions..

La religion dans la démocratie

Marcel Gauchet
La religion
dans la
démocratie



folioessais

Marcel Gauchet est un [historien](#) et [sociologue](#) français.

Disciple de [Claude Lefort](#), il est d'abord proche du [marxisme antistalinien](#) et engagé à gauche avant de développer une oeuvre influencée par la [philosophie politique libérale](#). Il se distingue par ses travaux sur la [religion](#), les [droits de l'homme](#), la [démocratie](#) et l'[histoire](#), et par la popularisation de certaines de ses formules, comme la « [fracture sociale](#) » ou le « [désenchantement du monde](#) », empruntée à [Max Weber](#).

Directeur d'études émérite à l'[École des hautes études en sciences sociales](#) ([Centre de recherches politiques Raymond Aron](#)), il a été rédacteur en chef de la revue [Le Débat](#) (Gallimard), l'une des principales revues intellectuelles françaises, qu'il a fondée avec [Pierre Nora](#).



Marcel GAUCHER

RESUME

Ce livre est d'abord une réflexion sur la singularité française. Il interroge la spécificité des voies que le processus général de sortie de la religion a empruntées dans l'histoire de ce pays, spécificité que concentre le terme de laïcité. Il replace sa consécration par l'État républicain dans une perspective de longue durée. Nous sommes à une étape nouvelle de ce parcours, s'efforce-t-il ensuite d'établir. La sortie de la religion se poursuit. C'est paradoxalement ce recul continué qui ébranle l'idée de la politique qui s'était forgée pour répondre à son défi. Ce n'est pas le retour, mais l'éclipse du religieux qui oblige la République à se redéfinir et à reconsidérer la place des croyances en son sein. Une redéfinition qui représente une rupture profonde pour la tradition française, tant la confrontation de l'Église catholique et de l'État y a été formatrice. Ce tournant dans les rapports entre religions et politique, s'emploie enfin à montrer Marcel Gauchet, nous introduit au coeur des transformations de la démocratie. Il offre un observatoire privilégié pour en saisir le principe et pour en dégager les principaux caractères. Il permet aussi d'éclairer les difficultés qui l'affectent et ses avenir possibles. Que peut vouloir dire le gouvernement des hommes par eux-mêmes quand ils sont pour de bon émancipés de l'emprise des dieux ?

Extraits

UNE RUPTURE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

La laïcité est l'un des foyers d'inquiétude d'une France inquiète. Ce sont les motifs de cette inquiétude que je voudrais essayer d'éclairer à la lumière de l'histoire. La tâche, on le verra, comporte des prolongements qui vont loin, du point de vue de l'intelligence de notre situation politique. Ma démarche consistera à particulariser un cadre général d'interprétation que j'ai développé. J'ai proposé de parler de « sortie de la religion » pour caractériser le mouvement de la modernité, et cela, justement, afin d'éviter les termes de « laïcisation » ou de « sécularisation ». Ce processus a affecté l'ensemble des sociétés occidentales, sous des formes diverses. Il a emprunté en France une voie singulière dont le mot de « laïcité » résume bien la spécificité.

C'est cette particularité qu'il s'agit d'apprécier si l'on veut comprendre la relativisation qu'elle subit aujourd'hui, à la fois par le dedans et par le dehors. Elle est bousculée par l'inscription dans un espace juridique européen où elle ne représente qu'un cas parmi d'autres ; mais elle est mise à mal, surtout, par le mouvement continué de l'histoire et le déplacement qu'il inflige aux termes classiques du problème. Le phénomène est intéressant en lui-même ; il l'est davantage encore par ce qu'il permet indirectement d'éclairer. Saisir la dynamique de ce travail de redéfinition, c'est s'ouvrir un accès privilégié, au-delà du cas français et de la question laïque stricto sensu, à la mutation majeure que connaissent les idéaux et la pratique de la démocratie.

LES ORIGINES

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : "La République assure la liberté de conscience". Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

(Publiée au Journal officiel du 11 décembre 1905)

TITRE PREMIER

ART. 14.- Les archevêchés, évêchés, les presbytères et leurs dépendances, les grands séminaires et facultés de théologie protestante seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations prévues à l'article 13, savoir : les archevêchés, et évêchés pendant une période de deux années; les presbytères dans les communes où résidera le ministre du culte, les grands séminaires et facultés de théologie protestante, pendant cinq années à partir de la promulgation de la présente loi.

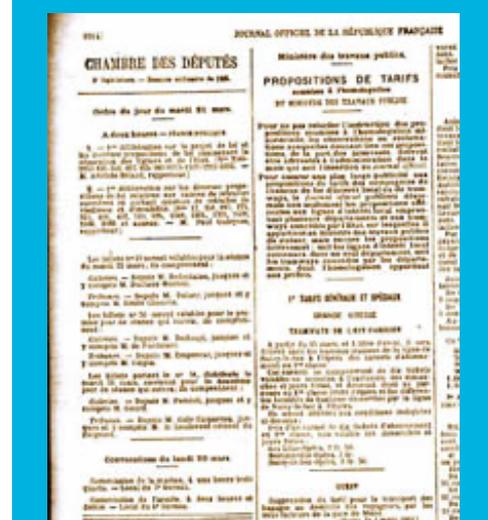
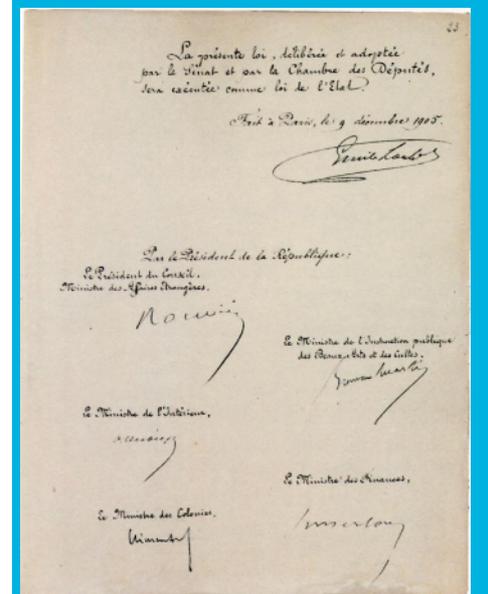
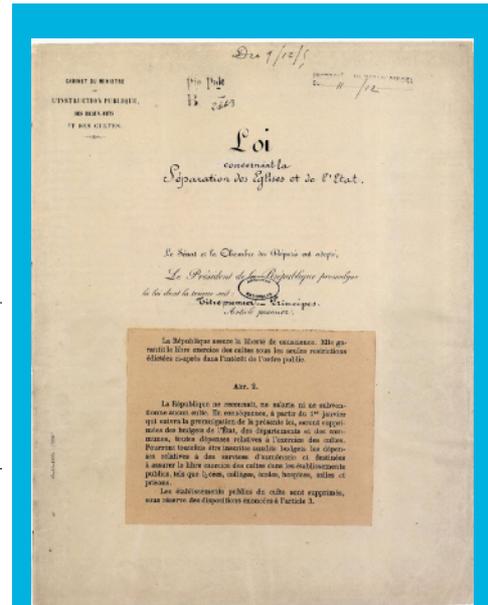
Les établissements et associations sont soumis, en ce qui concerne ces édifices, aux obligations prévues par le dernier paragraphe de l'article 13. Toutefois, ils ne seront pas tenus des grosses réparations.

La cessation de la jouissance des établissements et associations sera prononcée dans les conditions et suivant les formes déterminées par l'article 13. Les dispositions des paragraphes 3 et 5 du même article sont applicables aux édifices visés par le paragraphe 1^{er} du présent article.

La distraction des parties superflues des presbytères laissés à la disposition des associations cultuelles pourra, pendant le délai prévu au paragraphe 1^{er}, être prononcée pour un service public par décret rendu en Conseil d'État.

A l'expiration des délais de jouissance gratuite, la libre disposition des édifices sera rendue à l'État, aux départements ou aux communes.

Les indemnités de logement incombant actuellement aux communes, à défaut de presbytère, par application de l'article 136 de la loi du 5 avril 1884, resteront à leur charge pendant le délai de cinq ans. Elles cesseront de plein droit en cas de dissolution de l'association.



Fouad Zakariya

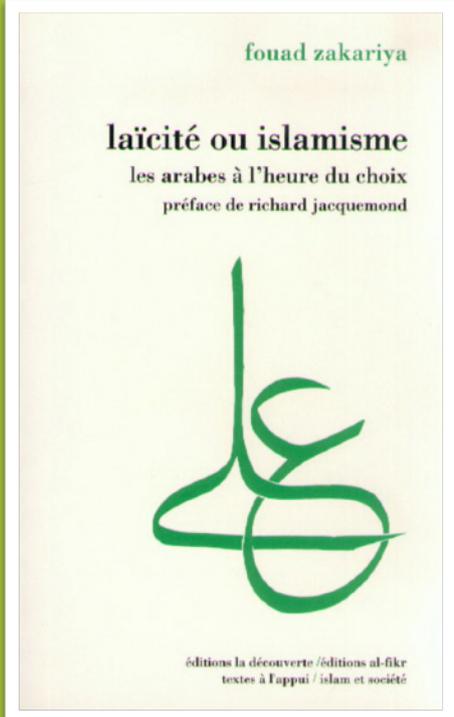
RESUME

Par ces textes, écrits au long des années quatre-vingt et regroupés ici sous le titre *Laïcité ou islamisme. Les Arabes à l'heure du choix*, Fouad Zakariya s'est fait connaître, à l'échelle de tout le monde arabe, comme un critique sans complaisance du " retour à l'Islam " et comme un avocat éloquent et courageux de la laïcité pour les sociétés musulmanes. Situait délibérément sa démarche à l'extérieur des catégories traditionnelles de la pensée islamique, il rejette l'idée que l'Islam aurait vocation à gérer non seulement le salut des croyants, mais encore leur vie mondaine dans tous ces aspects, idée élevée au rang du dogme par l'islamisme. Pour lui, la religion ne peut servir de cadre de résolution des problèmes auxquels sont confrontées aujourd'hui les sociétés musulmanes (le sous-développement sous toutes ses formes). Et toutes les tentatives faites dans ce sens, dans la mesure où elles prennent pour modèle indépassable le Coran et la cité-État médinoise du temps du Prophète, sont l'indice d'une *aliénation dans le temps* aussi dangereuse que *l'aliénation dans l'espace* (occidentalisation) qu'elles prétendent guérir.

Pour échapper à cette alternative, Fouad Zakariya montre que la laïcité, conçue comme la séparation du politique et du religieux, n'est pas, comme le répètent les islamistes, une " doctrine importée ", synonyme d'athéisme, mais un idéal universel qui s'impose à toute société menacée par ce qu'il appelle la " pensée autoritaire médiévale ».

Préface

1. La laïcité, nécessité historique
2. Les racines culturelles du sous-développement intellectuel arabe
3. La problématique du " réveil de l'islam "
4. Philosophie des droits de l'homme et monde musulman
5. Le monde selon le cheikh Shaarawi
6. L'application de la sharî'a
7. Orientalisme et crise de la culture arabe contemporaine.



Fouad Zakariya, philosophe égyptien, est depuis 1978 chef de département de philosophie de l'université du Koweït. Il s'est imposé, à travers ses multiples interventions dans le débat politique et intellectuel depuis 1973, comme un des porte-parole les plus remarquables du nouveau courant laïciste arabe.

La laïcité, ça repose Dieu

Marie-Christine BERNARD

PRESENTATION DU LIVRE

Un essai roboratif et sans concession sur la place des religions dans la société française, doublé d'une réflexion libre fondée sur l'expérience à propos de l'Eglise et du catholicisme aujourd'hui. Où en sommes-nous véritablement ? Quels comportements faut-il changer pour vivre enfin ensemble ?

" *La laïcité, ça repose Dieu*. Les raisons qui fondent cette affirmation me sautent aux yeux de la raison et du cœur. Le double sujet - celui de la laïcité, et celui de Dieu - est trop grave : il touche notre capacité de faire de notre société devenue plurielle une nation. La laïcité fait toujours l'objet d'opinions, de débats, de passions, de prises de positions, de postures aussi, tout azimut, de la part de croyants, de non-croyants, de tous bords, de toutes confessions.

Il en ressort un sentiment de confusion tel que la tentation est de tomber dans une perception binaire de l'enjeu : il y aurait d'un côté des croyants dont le prosélytisme toujours prêt à se déployer heurterait la laïcité dont ils ne s'accommoderaient donc que de plus ou moins bonne grâce ; et de l'autre côté, en face, les partisans d'une laïcité qui expulserait les croyants et leurs croyances hors de l'espace public pour cette raison même et parce qu'ils considèreraient que les religions sont néfastes au bien vivre ensemble.

Il est urgent de déposer les armes. Pour cela, il faut sortir du brouhaha et entendre le silence de ce ou celui qu'on appelle si facilement Dieu. Et si ce silence était proportionnel au raffut indigne que tant de croyants prétendent faire au nom de Dieu ? Et s'il était la réponse respectueuse faite à ceux qui ne croient pas ? "

Cet essai invite à une réflexion libre, dépassionnée et ouvre des chemins à la fois en société et dans l'Eglise.

PREFACE

La laïcité fait toujours l'objet d'opinions, de débats, de passions, de prises de position, de postures aussi, tous azimuts, de la part de croyants, de non-croyants, de tous bords et de toutes confessions. Il en ressort un sentiment de confusion tel que la tentation est de tomber dans une perception binaire de l'enjeu.

Il y aurait d'un côté des croyants dont le prosélytisme toujours prêt à se déployer heurterait la laïcité dont ils ne s'accommoderaient que de mauvaise grâce ; et de l'autre, les partisans d'une laïcité qui expulserait les croyants hors de l'espace public pour cette raison même, et parce qu'ils considèreraient que les religions, ce creuset de croyances irrationnelles estiment-ils, sont néfastes au bien vivre ensemble – et au bien vivre tout court. Les uns réclament plus de souplesse, sous la forme d'accommodements raisonnables, c'est-à-dire une mise en cause partielle de la laïcité ; les autres crient au loup et seraient prêts à expurger l'histoire de leur propre civilisation pour ne plus y trouver trace de rapport avec la religion.



Marie-christine BERNARD

Théologienne, spécialisée

en anthropologie

(épistémologie des sciences humaines)

MARIE-CHRISTINE BERNARD

La laïcité, ça repose Dieu



Et si la religion posait
problème à Dieu ?

LE PASSEUR